



Commune de SADA
Direction administrative et financière

Monsieur Le Maire

à

Monsieur le Président de la 3CO
Communauté de Communes du Centre-Ouest
1444 rue Zoubert Adinani à Mroalé
BP 35 - 97680, TSINGONI

N° _____ /Maire/DGS/24

Affaire suivie par : ATTOUMANI Saindou

Tél : 02.69.63.83.34

Mail : saindou.attoumani@mairiedesada.fr

Objet : Demande de prorogation de l'apurement de la dette

Monsieur le Président,

Un convention cadre tripartite d'apurement des dettes de la commune de Sada envers la 3CO a été signé le 22 juin 2022.

La commune s'était engagée à rembourser et à apurer la dette correspondant aux attributions de compensation de 2018, 2019 et 2020 en règlements mensuels et consécutifs à hauteur de 40 000€ à compter du 30 juin 2022 pour se terminer le 30 avril 2026, soit 47 mois.

Pour mémoire, il était convenu que le règlement intégral de la dette serait réparti sur les années 2022 et suivantes, conformément au tableau ci-dessous :

Année	Montant à rembourser chaque année
2022	40 000 x 7 = 280 000€
2023	40 000 x 12 = 480 000€
2024	40 000 x 12 = 480 000€
2025	40 000 x 12 = 480 000€
2026	40 000 x 3 + 28 741 = 148 741€
Total Général	1 868 741,00€

Il est rappelé qu'en plus d'apurement de cette dette, la commune doit aussi payer chaque année le montant de l'attribution de compensation qui est fixé par votre collectivité.

La commune a tenu son engagement depuis la signature de la convention à ce jour, sauf qu'elle est confrontée à un problème de trésorerie criant, dû à l'avancement des projets d'envergures et structurants.

A ce titre, la commune demande à réduire le montant du remboursement annuel à 240 000€ au lieu de 480 000€ ainsi que de prolonger la durée du remboursement jusqu'en octobre 2027 ou fin 2028 au lieu d'avril 2026, comme relater ci-après.

Scénario N°1

Dettes initiales = 1 868 741,00€

Montant déjà remboursé de 2022 à mars 2024 = 880 000€

Montant restant à rembourser fin mars 2024 = 988 741€

Année	Montant à rembourser chaque année
2024	$40\,000 \times 3 + 20\,000 \times 9 = 300\,000\text{€}$
2025	$20\,000 \times 12 = 240\,000\text{€}$
2026	$20\,000 \times 12 = 240\,000\text{€}$
2027	$20\,000 \times 9 + 28\,741 = 208\,741\text{€}$
Total Général	988 741,00€

Scénario N°2

Dettes initiales = 1 868 741,00€

Montant déjà remboursé de 2022 à mars 2024 = 880 000€

Montant restant à rembourser fin mars 2024 = 988 741€

Année	Montant à rembourser chaque année
2024	$40\,000 \times 3 + 13\,334 \times 9 = 240\,006\text{€}$
2025	$20\,000 \times 12 = 240\,000\text{€}$
2026	$20\,000 \times 12 = 240\,000\text{€}$
2027	$20\,000 \times 9 + 28\,735 = 208\,735\text{€}$
Total Général	988 741,00€

Scénario N°3

Dettes initiales = 1 868 741,00€

Montant déjà remboursé de 2022 à mars 2024 = 880 000€

Montant restant à rembourser fin mars 2024 = 988 741€

Année	Montant à rembourser chaque année
2024	$40\,000 \times 3 + 15\,000 \times 9 = 255\,000\text{€}$
2025	$15\,000 \times 12 = 180\,000\text{€}$
2026	$15\,000 \times 12 = 180\,000\text{€}$
2027	$15\,000 \times 12 = 180\,000\text{€}$
2028	$15\,000 \times 11 + 28\,735 = 193\,741\text{€}$
Total Général	988 741,00€

La commune de Sada a mis en place depuis quelques années un programme strict de retour à l'équilibre de son budget, mais malgré un engagement soutenu de la municipalité actuelle dans le contrôle de ses dépenses et l'optimisation de ses recettes, la situation financière de la commune reste encore très fragile, raison pour laquelle, je me permets de vous saisir Monsieur le Président pour vous demander un assouplissement la dette de la commune envers la 3CO.

J'ose espérer que vous serez attentif à cette requête qui pourrait soulager un peu la collectivité dans la poursuite de ces projets d'investissement ainsi que dans son fonctionnement.

Toutefois, je me tiens à votre entière disposition pour tout complément d'information dont vous aurez besoin pour l'instruction de cette demande.

Par avance, je vous remercie de l'intérêt que vous voudrez bien réserver à cette doléance, Monsieur le Président et vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur le Maire

ABDALLAH Houssamoudine